

ATTESTATION DE STAGE

Session n°260609DG/04

La société FO-SEC représentée par Olivier BARDET, en qualité de responsable légal, atteste que :

Monsieur BAGASSIEN Dimitri

inscrit(e) par l'entreprise INTERIM QUALITE - 71 RUE HENRI GAUTIER - 44550 MONTOIR DE BRETAGNE

A suivi la : **“Formation Utilisation en sécurité d'Appareil Respiratoire Isolant ”** , dans les locaux de FO-SEC Agence de Donges 201 Le Rocher DONGES - 44480 animée par **LASSERRE Bernard** , le(s) **9 Juin 2026** durant **7 heures**.

Nature de la formation : Action de Formation

Objectifs : acquérir et/ou renforcer les connaissances nécessaires à la réalisation de tâches en toute sécurité.

La validité de la présente formation est de : **3 ans recommandés pour les personnes utilisant régulièrement l'ARI**

1 an recommandé pour les personnes utilisant rarement l'ARI

Au vu des résultats du test d'évaluation individuelle, nous émettons **un avis Favorable**.

Observations du formateur : Bonne connaissance des divers paramètres.

Le présent avis et les observations éventuelles du formateur sont des critères à prendre en compte par l'employeur, en plus de l'aptitude médicale le cas échéant, pour l'attribution de l'habilitation/autorisation. Nous rappelons que la délivrance d'un tel document est de la seule responsabilité de l'employeur.

Fait à Saint Mitre Les Remparts, le 09/06/2026

La société FO-SEC

ATTESTATION DE STAGE

Session n°260609DG/05

La société FO-SEC représentée par Olivier BARDET, en qualité de responsable légal, atteste que :

Monsieur SANQUER Anthony

inscrit(e) par l'entreprise INTERIM QUALITE - 71 RUE HENRI GAUTIER - 44550 MONTOIR DE BRETAGNE

A suivi la : **“Formation Utilisation en sécurité d'Appareil Respiratoire Isolant ”** , dans les locaux de FO-SEC Agence de Donges 201 Le Rocher DONGES - 44480 animée par **LASSERRE Bernard** , le(s) **9 Juin 2026** durant **7 heures**.

Nature de la formation : Action de Formation

Objectifs : acquérir et/ou renforcer les connaissances nécessaires à la réalisation de tâches en toute sécurité.

La validité de la présente formation est de : **3 ans recommandés pour les personnes utilisant régulièrement l'ARI**

1 an recommandé pour les personnes utilisant rarement l'ARI

Au vu des résultats du test d'évaluation individuelle, nous émettons **un avis Favorable**.

Observations du formateur : Bonne connaissance des divers paramètres.

Le présent avis et les observations éventuelles du formateur sont des critères à prendre en compte par l'employeur, en plus de l'aptitude médicale le cas échéant, pour l'attribution de l'habilitation/autorisation. Nous rappelons que la délivrance d'un tel document est de la seule responsabilité de l'employeur.

Fait à Saint Mitre Les Remparts, le 09/06/2026

La société FO-SEC